

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 90 (1954)
Heft: 22

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

396

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE ROMANDE
XXVIII^e CONGRÈS
NEUCHÂTEL - 25-27 juin 1954

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



LA NOUVELLE POLICE

de PATRIA-VIE comprend

★

le paiement du capital assuré à l'échéance ou au décès,

★

la libération du paiement des primes en cas d'invalidité,

★

le versement d'indemnités journalières de maladie en cas d'incapacité de travail (maladie, accident),

★

les examens médicaux périodiques gratuits,

★

la participation aux frais d'opérations d'importance vitale.

Agences générales:

Fribourg: Michel Clément, Fribourg; Jura bernois: G. Bailly, Bienne; Neuchâtel: A. Vauthier, Neuchâtel; Vaud: O. Aellig, Lausanne; Valais: R. Lötscher, Sion.



Lorsqu'ils apprennent à écrire la plupart des enfants ont une écriture si forte que l'on pourrait la comparer aux gravures anciennes du Queensland. La plume réservoir SOENNECKEN est capable elle de supporter une pression incroyable.

De construction tout à la fois soignée et extrêmement robuste, la plume-réservoir pour écoliers SOENNECKEN a fait ses preuves aussi bien par son inégalable qualité que par sa finesse d'écriture.



La plume
SOENNECKEN
est un produit
Suisse!

SOENNECKEN

REGISTRA AG, Fabrique de porte-plumes, Zurich 9, Flüelastr. 10, Téléphone (051) 52 36 22

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : XXVIIIe Congrès S. P. R. — Vaud : Postes au concours. — Retraites — Une intéressante initiative. — Le Bébé-orchestre de Payerne nous revient. — Guilde de travail. — Association vaudoise des maîtres de gymnastique. — Genève : C. I. A. — U. I. G. M. : Convocation. — Congrès. — Groupe des jeunes et des maîtres ruraux. — Caisse maladie et invalidité. — U. I. G. D. — U. A. E. E. : « Soirée perchettes ». — Neuchâtel : Nos violons d'Ingres. — Grand Conseil et fonds de retraite. — Contre la littérature immorale. — Des neiges jurassiennes... au soleil provençal (suite). — Jura bernois : Un décès. — Communiqué : Cours de vacances.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : R. Dottrens : L'orientation scolaire des adolescents (suite). — Bibliographie.

Partie corporative

XXVIIIe CONGRÈS S. P. R.

Chers collègues, Neuchâtel, 26 - 27 juin 1954

Le Congrès déjà est à la porte, et Neuchâtel se prépare à vous accueillir. L'« Educateur » vous a donné récemment le programme de ces journées ; nous espérons que vous viendrez nombreux renouer les liens qui nous unissent, discuter les conclusions du rapport, vous divertir aussi et apprendre à connaître mieux un beau coin de notre pays romand.

Le rapport élaboré par notre collègue G. Willemin vous parviendra dans une dizaine de jours et ne manquera pas de soulever une discussion intéressante lors de la séance plénière du Congrès. Le samedi après-midi, nous aurons le privilège d'entendre M. André Siegfried, académicien.

Chacun a reçu un bulletin d'inscription. Le délai, fixé au 1er juin, est passé. Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire ! Nous vous rappelons le prix des cartes de fête et ne doutons pas que vous vous empresserez d'envoyer votre bulletin vert au compte de chèques postaux IV 5751, Neuchâtel.

- | | |
|---|------|
| I. Carte de base (insigne, congrès, conférence, spectacle ¹ , bal) | 7.— |
| II. Carte de base et repas samedi midi | 14.— |
| III. Carte de base, dîner et souper samedi | 19.— |
| IV. Carte III et logement chez l'habitant, avec petit déjeuner . . | 24.— |
| V. Carte III et logement à l'hôtel ² , avec petit déjeuner | 28.— |
| B. Excursion dimanche en bateau | 2.— |
| C. Dîner dimanche à Chaumont, avec transport | 9.— |

¹ Pour que nous puissions retenir les places, veuillez nous indiquer si vous désirez assister au spectacle.

² Etant donné le grand nombre de participants prévu, nous devons loger plusieurs congressistes dans des chambres à deux lits. En vous inscrivant, veuillez bien préciser avec quelle personne vous désirez loger dans la même chambre.

Les membres de la S.P.R. qui aimeraient se faire accompagner par leur épouse sont priés de commander pour elle aussi une carte de fête.

Les délégués qui assisteront à la séance du vendredi et qui désirent coucher à Neuchâtel la nuit de vendredi à samedi sont priés d'en aviser le caissier du Congrès.

Adressez les demander de renseignements au trésorier du Congrès, **E. Bille**, Gare 11, **Corcelles-Neuchâtel**, tél. (038) 8 16 82.

Nous nous réjouissons, chers collègues, de vous accueillir à Neuchâtel et vous saluons très cordialement.

Le Comité d'organisation.

VAUD

POSTES AU CONCOURS

Jusqu'au 16 juin 1954 :

- Ciez :** Instituteur primaire.
Entrée en fonctions le 1er novembre 1954.
Maîtresse de travaux à l'aiguille.
Entrée en fonctions le 1er novembre 1954.
- Moudon :** Maîtresse de travaux à l'aiguille (4 h.)
- Mutrux :** Institutrice primaire.

RETRAITES

L'entrée en vigueur de la nouvelle Loi du 12. 12. 51 sur la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud a satisfait le plus grand nombre de fonctionnaires. Par contre, elle a indisposé et même fait naître une rancœur justifiée chez quelques collègues entrés tard au service de l'Etat ou ayant « perdu » un certain nombre d'années à la suite de séjours à l'étranger, par exemple. En effet, les tableaux V et VI de la Loi traitant de la réduction des pensions apparaissent comme singulièrement durs à ceux qui se donnent la peine de les étudier.

La Caisse de pensions publiera dans un avenir que nous espérons rapproché son premier **bilan technique**. Il sera alors possible de « faire le point » de la situation et de demander la révision des tableaux de réduction des pensions. Le Comité S. P. V. n'a pas attendu, pour étudier cette question, le dépôt de la récente motion de M. R. Deppen au Grand Conseil. Dès le début, tout en défendant auprès de la Caisse de pensions nos collègues qui se sentaient lésés, il a constitué un dossier des « cas spéciaux » cités plus haut. En outre, les collègues ayant fait partie de la Commission S. P. V. et de la Commission préparatoire de la Loi ont été réunis dernièrement à Lausanne. Notre toujours dévoué représentant permanent à la Fédération, Roger Gfeller, a bien voulu introduire la discussion. A la suite de cet échange de vues, profitable pour chacun, un certain nombre de points ont été retenus sur lesquels porteront nos revendications. Nos délégués à la Caisse de retraite ont été à nouveau convoqués le 2 juin. Le Comité central recevrait volontiers les remarques et les suggestions des collègues qui se sont penchés sur cette question.

E. B.

UNE INTÉRESSANTE INITIATIVE

Notre collègue J. Fr. Ruffetta, instit. à Chêne-Pâquier et président de la Section d'Yverdon de la S. P. V. a envoyé au soussigné, à l'examen, quelques clichés de sa collection personnelle. Ces diapositives ont été présentés lors de la conférence officielle de district. Persuadés qu'ils pourraient intéresser bon nombre de collègues et leur rendre de grands services, l'inspecteur d'arrondissement et quelques instituteurs ont proposé que cette nouvelle possibilité de documentation soit annoncée aux intéressés par le « Bulletin ». Ruffetta est en effet à même de copier ces clichés pour les collègues qui en feraient la demande.

Sujets : Croquis des régions du canton de Vaud :

- a) croquis simples, sans coordonnées, sans lettres ni chiffres ;
- b) croquis complet pour copie par projection ou interrogation sur l'écran ;
- c) copies des fiches Witzig : sujets d'histoire. Croquis permettant une reproduction directe et fidèle dans les cahiers ou au tableau noir.
- d) copies de toutes fiches qui pourraient lui être soumises.
- e) un film fixe sur l'histoire de l'aviation est prêt (16 vues).

Le cliché nu revient à 30 ct.

Le porte-cliché Planex (5 cm./5 cm.) : 20 ct.

Le porte-cliché Planex + le cliché, le tout monté : 80 ct.

Tous renseignements complémentaires auprès de J.-Fr. Ruffetta,
Chêne-Pâquier.

E. B.

UNE ANCIENNE CONNAISSANCE :

LE BÉBÉ-ORCHESTRE DE PAYERNE NOUS REVIENT

Les membres de la S. P. V. se souviennent du concert donné par cet orchestre lors d'une récente assemblée à Montbenon.

Sous la direction de notre collègue, M. Jean-Louis Pahud, les jeunes musiciens avaient démontré la profonde sagesse de la méthode de M. Stark, de Strasbourg, qui peut être résumée en ces deux mots : « Musique d'abord ». Les enfants de Payerne ne donnaient absolument pas l'impression de petits prodiges, ils jouaient avec un plaisir visible et beaucoup de naturel.

Plusieurs d'entre nous se disaient que s'ils avaient été conduits à la musique selon cette méthode ils seraient certainement devenus bons musiciens.

S'il y avait quelques sceptiques dans la salle, ils ont pu, par la suite aller voir travailler M. Pahud et ses élèves à Payerne même, et ils ont mieux compris comment, groupés en orchestre, les débutants sont stimulés et entraînés à surmonter les difficultés, à améliorer leur jeu.

Découverte intuitivement par M. Stark, la méthode « Musique d'abord » est fondée sur une réelle connaissance des besoins de l'enfant.

Pour ma part, je regrette seulement qu'une entreprise aussi inté-

ressante soit affublée d'un nom ridicule et je me permets de demander à nos collègues, MM. Pahud et Bernard, si ce serait être infidèle à M. Stark que d'appeler tout bonnement « Orchestres d'enfants » ces ensembles qui se multiplient si heureusement chez nous ? Mais ceci n'est qu'une parenthèse...

Le titre de ces lignes a certainement réjoui les amis de M. Pahud et ceux de tous les Bébé-orchestres de chez nous.

En effet :

Le 12 juin 1954, à 17 h. 15, dans la grande salle du Conservatoire de Lausanne, rue du Midi 6, le Bébé-orchestre de Payerne donnera un concert.

On nous promet un programme intéressant bien propre à faire constater les progrès réalisés grâce à l'enthousiasme de notre collègue, de ses collaborateurs et de ses élèves.

Œuvres de Haendel, Lully, Elgar, Brahms, un concerto de Vivaldi pour violon et orchestre, etc... voilà de quoi enchanter les nombreux mélomanes que compte le corps enseignant. Des élèves d'instruments à vent de l'école de musique de Payerne prêteront leur concours pour quelques morceaux joués en formation symphonique.

Venez nombreux, chers collègues et amenez vos amis. L'heure est très bien choisie, aussi bien pour les Lausannois que pour les personnes venant de plus loin.

Marthe Magnenat.

GUILDE DE TRAVAIL (techniques Freinet)

Dessin libre

Mercredi 9 juin, à 14 h. 45, à Vevey, Collège de la rue du Clos (face au Musée Jenisch) Salle 5 (sous-sol).

Séance de peinture organisée par la Commission de Dessin (M. Perrenoud) : Organisation — matériel — part du maître — travail pratique des participants.

Une finance est prévue pour couvrir les frais.

Invitation à tous les collègues que cela intéresse. Veuillez vous inscrire auprès de Lucie Beyler, Baugy s/Clarens.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAÎTRES DE GYMNASTIQUE

Nous vous invitons à vous inscrire au cours de natation que notre association organise à Lausanne à la piscine de Montchoisi.

Ouverture du cours : mercredi 16 juin, rassemblement devant l'entrée de la piscine à 17 heures précises.

Ce cours aura lieu chaque mercredi après-midi durant les mois de juin et début juillet. Il comprendra une classe de nageurs et une classe de débutants.

Les membres de notre association bénéficieront du remboursement de leurs frais de voyage et d'entrée à la piscine.

Les inscriptions sont à adresser jusqu'au mardi 15 juin à N. Yersin, av. Bergières 3, Lausanne.

Le Comité.

GENÈVE

C. I. A.

L'art. 20 des statuts stipule que « l'assemblée générale des sociétaires se réunit dans le premier semestre de l'année civile en assemblée ordinaire »...

Cette année, les modifications aux statuts acceptées par notre assemblée de décembre, puis par le Grand Conseil, ont imposé au comptable, à l'actuaire et aux teneurs de livres un tel surcroît de travail que les différents rapports, présentés par le Comité, ne seront prêts que pour la fin juin. Il en résulte que l'assemblée générale ne pourrait être convoquée qu'après le 28 juin ou dans les premiers jours de juillet.

Devant cette situation, le comité, dans sa dernière séance, a décidé que, pour éviter une séance pendant les vacances du corps enseignant, l'assemblée générale est renvoyée à fin septembre, ou au début d'octobre.

G. W.

U. I. G. — MESSIEURS

Les membres de la section sont invités à assister nombreux à la

CONFÉRENCE de M. le professeur R. LUTHI, Dr ès Sciences :

« Mes impressions sur les écoles de l'U. R. S. S. »

Mercredi 9 juin 1954, à 17 heures précises,

au local de l'Institut national genevois (Salle du Conseil général)

Rue J.-Balmat 2, au 1er.

Cet exposé, illustré de projections, sera suivi d'une courte assemblée au cours de laquelle le Comité fera quelques communications importantes.

CONGRES DES 25, 26 et 27 JUIN

Les membres de l'U.I.G. désireux de se rendre à Neuchâtel sont priés d'envoyer leur inscription à E. Gaudin, Servette 34 (tél. 3 80 73). Les demandes de congé doivent être adressées individuellement au Département.

GROUPE DES JEUNES — GROUPE DES MAÎTRES RURAUX

Pour clore agréablement cette première année d'activité, les membres du groupe des jeunes et du groupe des maîtres ruraux iront manger des filets de perche au Restaurant du Creux-de-Genthod. Ils n'abandonneront pas pour autant le chapitre de l'homme actuellement en chantier, puisqu'ils pourront se pencher avec un soin particulièrement attentif sur le paragraphe consacré au goût.

Cette enrichissante étude en commun aura lieu directement après l'assemblée générale de l'U. I. G. ; grâce à l'obligeance des détenteurs d'automobiles, le voyage sera rapide, sûr et... apéritif !

Retenez donc votre soirée du mercredi 9 juin. Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser à...

J. E.

CAISSE MALADIE ET INVALIDITÉ DES INSTITUTEURS GENEVOIS

Lors de l'assemblée de ce printemps, il avait été décidé de fêter le 30^e anniversaire de notre caisse-maladie par une petite manifestation. Elle sera organisée cet automne et, pour être plus tardive, elle n'en sera pas moins sympathique.

U. I. G. DAMES

Un certain nombre de collègues ne sont pas venues retirer les fiches qu'elles avaient commandées à l'exposition du Groupe des Jeunes; une dernière distribution aura lieu le mercredi 16 juin, dès 16 h. 30, à la cuisine de l'école de Malagnou.

M. Th. B.

U. A. E. E.

SOIRÉE « PERCHETTES »

Pour répondre aux vœux exprimés par plusieurs collègues et pour maintenir la tradition, nous organisons **mercredi 9 juin**, dès 19 heures, une soirée « **perchettes** ».

Elle aura lieu à l'**Auberge de Sécheron**, 137, rue de Lausanne.

Prix fr. 4.50 dessert non compris.

Prière de s'inscrire jusqu'au mardi 8 juin à midi, auprès de Mlle A. Hermatschweiler, 7, rue Henri Mussard, tél. No 6 71 50.

NEUCHÂTEL

NOUVEAU RAPPEL CONCERNANT L'EXPOSITION DU CONGRÈS

« NOS VIOLONS D'INGRES »

Les collègues désirant exposer leurs œuvres ont encore **jusqu'au 10 juin** pour s'inscrire auprès de M. Thiébaud, maître de dessin, La Coudre-Neuchâtel.

Que les hésitants se décident et l'exposition en sera plus variée et plus intéressante.

GRAND CONSEIL ET FONDS DE RETRAITE

Avant que l'autorité législative se réunît, le Comité du « Fonds scolaire de Prévoyance (primaire) » était convoqué pour la première fois depuis sa nomination (ce sera peut-être aussi la dernière !) pour entendre le compte rendu des pourparlers de la Commission parlementaire chargée d'examiner le projet de loi. Le même soir, les délégués au Cartel syndical se rencontraient pour les mêmes raisons.

Le Grand Conseil aurait dû discuter du projet le mercredi 19 mai, mais des questions en marge de l'ordre du jour principal, comme celle du centime du lait, absorbèrent tout le temps des députés. Ce fut un renvoi à une session complémentaire, le lundi suivant. Le G. C. alors

accepta le projet en n'y apportant presque pas de modifications sinon à l'art. 26 (mise d'entrée portée de 40 à 60 % pour l'assuré) et à l'art. 48 (adjonction du mot «ouvrables» après 180 jours, concernant les employés communaux).

Dans l'ensemble, la loi fut votée sans difficultés et sans opposition (à signaler quelques abstentions seulement) avec l'approbation de tous les partis.

Nous avons lieu d'être très satisfaits et reconnaissants. Néanmoins, la partie n'est pas encore gagnée. Il faut que le peuple se prononce. Il sera consulté prochainement. Il s'agira de lutter avec des arguments convaincants, en usant de sagesse et de discernement. Les comités de nos associations comptent sur l'appui intelligent de chacun.

W. G.

CONTRE LA LITTERATURE IMMORALE

Le 27 mai dernier étaient réunis à Bienne, en conférence nationale, les membres du Corps enseignant suisse rattachés à la V. P. O. D. Un exposé de grande valeur, fortement documenté, y était présenté par Mme Emmy Moor de Berne sous le titre : « La mise en danger de la jeunesse et l'abrutissement des masses par la mauvaise littérature et les distractions malsaines ».

La conférencière ne se contenta pas, et c'est là son mérite tout particulier, de faire le procès de tout ce que kiosques et librairies répandent qui est de nature à flétrir l'âme des adolescents et de recommander, en revanche, tout ce qui peut élever le niveau moral de la jeunesse d'aujourd'hui, mais elle s'efforça de rechercher les causes profondes et premières de la perversion. C'est, en effet, dans le milieu social, dans l'insuffisance ou l'absence d'influences éducatives positives, de nourriture spirituelle, de l'ambiance favorable à prévenir le mal ou à y faire face, qu'il faut les trouver. Attaquer le mal à sa racine est plus efficace que la répression souvent tardive.

Si le travail de la machine abrutit l'homme, il est difficile d'amener celui-ci à la spiritualité car il préférera les loisirs faciles et les basses sensations. Et qu'en est-il des enfants qui sont laissés à eux-mêmes parce que la mère travaille à l'usine ? La rue et ses gamins en sont les éducateurs. Tel est le sort de milliers d'enfants vivant dans les quartiers pauvres et surpeuplés des villes.

Il a été rendu hommage à la diffusion des excellentes brochures O. S. L. J. qui gagneraient à être l'objet d'une publicité plus intense.

Il existe, par ailleurs, dans quelques villes, des salles de lecture pour enfants, telle que la salle Marie-Louise Schumacher, à Zurich, où les enfants peuvent se rendre comme dans leur propre foyer.

Certaines localités ont institué des bibliothèques enfantines.

Le remarquable travail de Mme Moor mériterait d'être imprimé et répandu.

La conférence vota une résolution par laquelle elle demande instamment aux autorités de prendre des mesures énergiques pour mettre un frein à l'importation des journaux et publications portant préjudice à la santé morale de notre jeunesse.

W. G.

DES NEIGES JURASSIENNES... AU SOLEIL PROVENÇAL (Suite)

Le troisième jour marque, en quelque sorte, l'apothéose de notre voyage. Nous allons parcourir le « cœur » de cette Provence que Mistral, Daudet, Gounod, Bizet nous ont fait aimer avant même de l'avoir connue. Dès le départ, nous pénétrons dans une campagne aux solitudes sévères, limitée à l'horizon par les chaînes du Mont-Ventoux et les Alpilles. Les cultures elles-mêmes ont varié : les oliviers remplacent les pêchers et, partout, l'on rencontre des cyprès, tantôt isolés, tantôt alignés pour abriter du mistral les plantations et les routes. Les magnifiques allées de micocouliers et de platanes sont l'orgueil des villes et des villages. La végétation, elle, est en harmonie étroite avec le terrain aride : le thym, la lavande, le romarin, le genêt poussent librement. Surchauffées par le soleil ardent, ces plantes exaspèrent encore leur senteur.

Nous voici arrivés aux Baux, ruines hallucinantes d'un ancien château-fort et de maisons mortes. Du haut de cet éperon dénudé, on découvre une vue étendue sur la Crau et la Camargue. Nous quittons le village « qui s'en va en lambeaux », héritier déchu d'un fier passé.

C'est peu après que nous vivrons un moment d'intense émotion, lors de la visite du Moulin de Daudet. Fièrement campé sur une colline arrondie, c'est l'un des derniers témoins de l'ancienne meunerie française. Et nous imaginons sans peine le plaisir que devait éprouver Daudet à flâner, à rêver sur cette colline du moulin, d'où l'on embrasse tout le cadre de son œuvre provençale. Un musée, installé dans ce lieu charmant, conserve de nombreux souvenirs de l'auteur des « Lettres ». Une authentique Fontvieilloise — elle se dit même descendante de Daudet — nous fit les honneurs du domaine de Maître Cornille. En quittant ce lieu de pèlerinage littéraire, il nous semblait que Daudet était encore présent dans cette nature ; et nous n'eussions point été surpris de voir le grand conteur gravir la pente caillouteuse...

Hélas ! le temps presse. Déjà, nous atteignons Arles, capitale romaine et grand centre religieux au moyen âge. A elle seule, cette ville mériterait une visite d'une journée entière. Arles a gardé de son glorieux passé de magnifiques curiosités d'art, au premier plan desquelles il faut placer les arènes et le théâtre — deux joyaux de l'art romain — le portail et le cloître de St-Trophime. Les vieilles et pittoresques ruelles de la cité évoquent encore la vie antique.

S'il est vrai que la beauté du type de l'Arlésienne se perpétue, nous n'aurons pourtant pas la joie d'admirer le ravissant costume d'autrefois. Mireille n'est plus... coiffes et toilettes originales n'apparaissent que les jours de fêtes.

Une fois de plus, nous faisons route vers le Sud. Nous sommes en Camargue. En parcourant cette plaine, nous ressentons une profonde impression de solitude et d'étrangeté. Entre les bras du Rhône, que bordent de grands arbres entourés d'une végétation luxuriante, s'étendent de vastes marais salants. Hier encore stériles, ces terres transformées en immenses rizières — provoquent aujourd'hui une véritable « ruée vers l'or ».

Dans le lointain apparaissent les Saintes-Maries-de-la-Mer avec leur célèbre église fortifiée. Voici encore la Méditerranée, légèrement houleuse, s'étendant à perte de vue. Une chance exceptionnelle nous vaut d'assister à un authentique baptême camarguais. Chacun est saisi par la beauté et la poésie qui se dégagent de cette pittoresque cérémonie.

Nous traversons un des bras du Rhône sur un bac qui avance avec une extrême lenteur : tout est si calme que le temps semble « suspendre son vol »... Nous arrivons à Aigues-Mortes qui dresse, dans un mélancolique paysage de marais, d'étangs et de salines, les longues courtines et les grosses tours de son enceinte. Les remparts imposants sont une saisissante évocation du temps de saint Louis et des croisades.

Nous quittons Aigues-Mortes à regret, car nous prenons inexorablement le chemin du retour... Voici Lunel, puis Nîmes, élégante, gaie et tout animée par les joueurs de pétanque. L'heure tardive ne permet qu'un bref arrêt au magnifique Jardin de la Fontaine, et ce n'est qu'en passant que nous admirons les vestiges des superbes monuments romains : arènes et Maison Carrée.

Déjà le soleil décline à l'horizon lorsque nous atteignons la pittoresque vallée du Gardon. Devant nous se dresse la masse imposante du Pont du Gard... Nous sommes saisis par la hardiesse et l'élégance de cette merveille de l'antiquité. Ils sont nombreux les collègues qui tiennent à traverser cet aqueduc audacieux, soit en foulant les dalles millénaires, soit en se contentant de suivre l'ancienne canalisation. Nous jetons un dernier regard d'admiration sur ce spectacle grandiose avant de prendre la route d'Avignon où nous parvenons à la tombée de la nuit. Superbe est la vue dominante sur la vieille cité médiévale, toute couronnée de hautes murailles crénelées et d'énormes tours. Mais, sitôt l'enceinte passée, nous avons l'impression de nous trouver en Suisse, tant l'artère principale est animée, brillamment éclairée, les magasins modernes et bien achalandés.

Le dernier jour de voyage est arrivé ! Le lever très matinal nous permet de visiter les principales curiosités de la ville. Celle-ci est dominée par le célèbre et colossal Palais des Papes, témoignage extraordinaire de l'architecture civile et militaire du moyen âge. Les belles et vieilles églises sont nombreuses, de même que les demeures médiévales. De l'autre côté du Rhône s'étend Villeneuve-lès-Avignon où aboutissait autrefois le Pont St-Bénézet, chanté dans la ronde populaire.

Nous remontons rapidement le cours du Rhône et faisons une courte halte à Orange. Nous visitons le théâtre romain, le plus beau et le mieux conservé de tout le monde antique. Nous admirons tout particulièrement le mur de scène avec la belle statue de l'empereur Auguste. Deux orateurs modernes nous donnent l'occasion d'apprécier l'étonnante acoustique de ce théâtre. A la sortie de la ville s'élève le superbe Arc de Triomphe, construit après la victoire de César, et qui évoque les exploits de la II^e légion.

Voici Montélimar — dernière ville de cette belle Provence — où notre chef de course fait une ample provision de nougat destiné aux

LA NAVIGATION FLUVIALE SUR LE RHIN

D'après un reportage radioscolaire :
« A bord d'un chaland de Rotterdam à Bâle »

Importance pour la Suisse

Depuis plus de 30 ans, la navigation fluviale de Bâle à la Mer du Nord assure, par le Rhin, le ravitaillement de la Suisse en transportant du charbon, des combustibles liquides et des carburants, des métaux, des engrais, des céréales et des denrées non périssables, etc...

Les chalands du Rhin transportent environ la moitié des importations de notre pays, soit à peu près 4 millions de tonnes de marchandises par année.

Plus d'un millier de bateaux, chalands et péniches suisses, français, hollandais et allemands circulent journellement entre Bâle et Rotterdam.

La Suisse possède environ 300 bateaux : chalands, chalands automoteurs, chalands-citernes, remorqueurs, plus de nombreuses péniches, d'une capacité totale dépassant 250 000 tonnes.

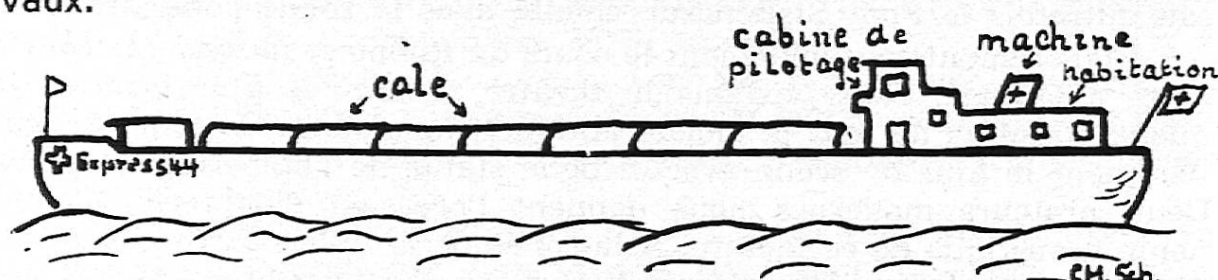
La Suisse ne pourrait plus se passer, aujourd'hui, d'un moyen de transport si important. Beaucoup de Suisses l'ignorent pourtant, ce qui a permis de faire la boutade suivante :

« Un chaland est un bateau qui s'intéresse au ravitaillement de la Suisse. Un nonchalant est un Suisse qui ne s'intéresse pas aux chalands !... »

Edgar Liengme, 15 ans.

Bateaux et chargements

La plupart des bateaux sont des chalands automoteurs. Leur longueur varie entre 60 et 80 m., et leur largeur entre 8 et 9,5 m. Ils peuvent contenir de 800 à 1400 tonnes de marchandises et sont équipés de moteurs diesel d'une puissance de 600 à 900 chevaux.



Ainsi, un chaland transporte plus de marchandises qu'un train de 50 wagons de 15 tonnes.

amateurs du car. Le voyage se poursuit rapidement dans la plaine opulente du Rhône que nous quittons à Lyon. Une dernière halte à Bourgen-Bresse nous vaudra la visite commentée de la splendide église de Brou.

Malgré la fatigue, l'humeur des participants est excellente ; jusqu'à la frontière suisse, ce sera une suite ininterrompue de chansons...

Au terme de ce merveilleux voyage, impeccablement organisé, nous adressons une pensée de profonde gratitude à notre chef de course, dont le dévouement et l'amabilité sont sans limite. Il a su réaliser pour nous un rêve de toujours : voir la Provence ! Qu'il soit assuré de la vive reconnaissance de tous ses collègues.

« Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage... »

E. H.

JURA BERNOIS

DÉCÈS

La section de Courtelary a rendu les derniers devoirs à **M. Marcel Hofmann**, maître au collège primaire de St-Imier depuis 1920. Notre infortuné collègue, terrassé par un mal sournois, allait accomplir l'année prochaine sa quarantième année au service de l'école. Comme l'a relevé sur sa tombe le président de la section, M. Pécaut, le défunt exerça sa tâche avec une humilité et une conscience exemplaire. Nous nous faisons l'interprète de tous en exprimant à sa famille nos plus vives condoléances.

Rendons aussi hommage à **Henri Chappuis**, ancien instituteur à Grandfontaine. Malade, notre collègue avait dû quitter prématurément son poste, il y a deux ans. Il espérait rétablir sa santé au Tessin, pays de son épouse, où il était allé s'établir. Il repose dans le cimetière de Mervelier, auprès de son père, le compositeur Louis Chappuis.

T.

COMMUNIQUÉ

COURS DE VACANCES

Du 21 au 29 juillet, aura lieu à Trogen, une réunion internationale d'éducateurs avec un riche programme de conférences pédagogiques et historiques avec excursions. — Prix : 80 fr. — S'annoncer au plus vite à la Rédaction du « Schweizerischen Lehrerzeitung », Postfach Zurich 35.



La Légation autrichienne à Berne nous informe qu'un Camp européen pour les éducateurs se tiendra à Zell am See (Salzburg), du 2 au 14 août et un second du 16 au 28 août. Ils intéressent les éducateurs de 18 à 38 ans. Prix : 600 schilling. — S'annoncer au plus vite à Internationale Eurolager für Jugendbildner, Zell am See (Salzburg).

La vraie liberté est faite de la part de liberté individuelle abandonnée par chacun de nous au profit de l'intérêt collectif. Pour renforcer nos libertés, la jeunesse suisse évitera volontairement tout excès alcoolique.

R. Bringolf, cons. national, secr. de la Ch. Vaud. du Trav.

De nombreux chalands simples et des péniches naviguent aussi sur le Rhin. Attelés en convois de deux ou plusieurs, ils sont tirés par de puissants remorqueurs.

Les chalands sont construits pour naviguer en eau peu profonde. Bas et ventrus ils ont une coque à fond plat, ce qui leur permet d'avoir une « bonne assiette » c'est-à-dire d'être très stables.

A part le logement de l'équipage, à peine grand de 50 m. carrés, qui comprend une cuisine, une minuscule chambre de bain et de très petites chambres à coucher, et la chambre de machine, le chaland n'est qu'une immense cale à marchandises partagée en plusieurs compartiments.

Le chaland peut ainsi transporter en même temps diverses marchandises, comme par exemple du charbon, du coton, de l'huile et du sucre.

Le capitaine du bateau est responsable du chargement qui doit être fait très soigneusement. Si un des compartiments était chargé complètement, puis un autre... le chaland perdrait son équilibre, se tordrait, sans parler d'avaries plus graves encore. Il faut donc garnir le fond de tous les compartiments, puis recommencer. Il en est de même pour le décharger. Le bateau s'enfonce de 1 cm. dans l'eau pour 4 $\frac{1}{2}$ tonnes environ de charge.

Comme un chaland automoteur coûte près de 500 fr. par jour, il ne doit pas être perdu de temps lors du chargement, du voyage et du déchargement.

La vitesse horaire moyenne des bateaux est la suivante :

	Chaland automoteur	Train de péniches
a) Montée		
Tronçon Rotterdam-Ludwigshafen .	7—10 km.	5—7,5 km.
Tronçon Ludwigshafen-Strasbourg .	5—7 km.	4—6 km.
Tronçon Strasbourg-Bâle	4—5 km.	3—5 km.
b) Descente	17—25 km.	17—22 km.

La durée du voyage peut varier selon la hauteur des eaux du fleuve. Elle est en moyenne de :

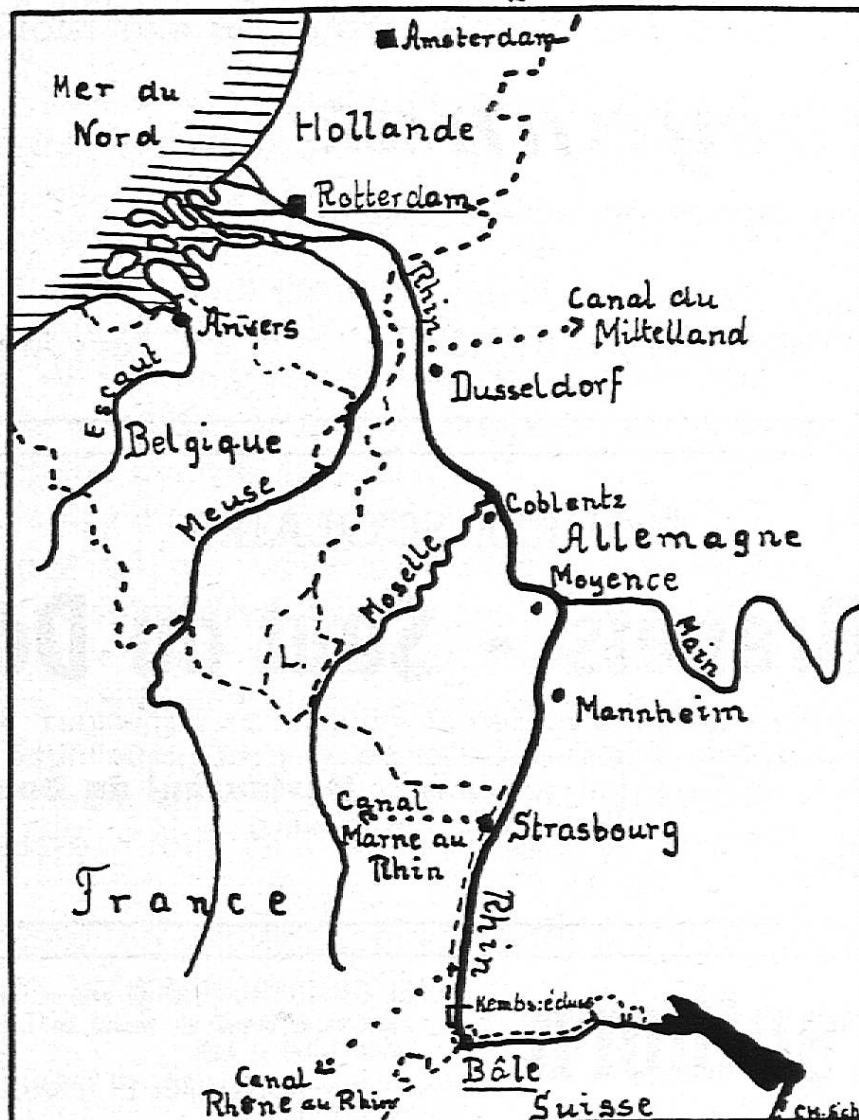
a) Montée Rotterdam-Bâle	5—10 jours	9—15 jours
b) Descente Bâle-Rotterdam	3 $\frac{1}{2}$ —5 jours	4—6 jours

D'après Jean-Pierre Helbling, 15 $\frac{1}{2}$ ans.

LA NAVIGATION FLUVIALE

La navigation sur le fleuve dépend beaucoup du temps qui influence la hauteur du niveau de l'eau. Un chaland chargé navigue parfois à 3 ou 4 cm. du fond.

Le Rhin navigable



Le capitaine, responsable de son bateau, doit le diriger et le maintenir dans la partie du fleuve la plus favorable à la navigation. Il faut éviter les bancs de sable ou les rochers du lit du fleuve, se méfier des débris charriés par l'eau. Le chenal navigable, parfois très étroit, se trouve tantôt à gauche, tantôt à droite du fleuve ou en son milieu. Attention aussi aux collisions avec des chalands naviguant en sens contraire.

Pour éviter tout accident, la navigation de nuit est interdite et le bateau s'immobilise près de la rive.

Aux endroits particulièrement dangereux, près de Bingen par exemple, un pilote monte à bord du chaland pour le diriger et seconder le capitaine, qui en reste responsable.

Jean-Claude Rion, 15 ans.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Pour vos courses d'école - Pour vos excursions

Taveyannaz

Le restaurant est ouvert dès le 15 juin

Tél. (025) 5 31 73

en cas de non-réponse 5 31 13

A. Ravy-Anex, Gryon

COURSE SCOLAIRE

Les Brenets - Saut du Doubs

par grands bateaux modernes Pullman. Prix spéciaux pour courses d'école. Places-tables et bancs pour pique-nique au bord du lac. Tous renseignements : **Restaurant du Doubs** (Pré-du-Lac, Les Brenets).

RENÉ DROZ

Tél. 3 30 79

Torrenthorn

RIGHI DU VALAIS

HOTEL DU TORRENTHORN 2459 m. Tél. (027) 5 41 17
2 heures et demie au dessus de Loèche-les-Bains
ouvert juillet et août.

Même maison : HOTEL GARE ET TERMINUS, Martigny
Tél. (026) 6 15 27

Ralph ORSAT

SPORTHOTEL WILDSTRUBEL - COL DE LA GEMMI (2322 m.)

Le Col de la Gemmi sera probablement praticable dès le début de juin.
Prix spéciaux pr écoles et sociétés. Téléférique Kandersteg-Stock 1825 m.
Prospectus et prix à disposition. Tél. (027) 5.41.01. Fam. de Villa

ESTAVAYER-LE-LAC

laisse à ses visiteurs un souvenir durable. Endroit idéal pour courses scolaires. Bons hôtels accueillants. **Plage - Château - Musée**
Renseignements par Société de Développement.

La vie sur le chaland

Le capitaine vit avec sa famille sur le bateau. Il est en général aidé par un matelot. Un chien, un chat, parfois des poules sont aussi du voyage.

Le capitaine et son matelot doivent surveiller le chargement du chaland dont ils sont responsables. Il est ensuite plombé par la douane et peut commencer son voyage.

Pendant que le capitaine dirige son bateau, le matelot l'entretient, le lave, graisse la machine. Toute la journée, le bateau navigue, remontant le fleuve. A la nuit tombante, il est immobilisé près de la rive et ne repartira que le lendemain matin. Les mariniers passeront leur soirée en jouant aux cartes au son de l'accordéon, avec l'équipage d'autres bateaux.

Le chaland emporte, suspendu à une petite grue, ou en le traînant derrière lui, un youyou, petite embarcation qui permet à l'équipage de se rendre à terre.

Le ravitaillement en denrées alimentaires est assuré par le « proviant », un petit bateau-magasin qui s'approche du chaland, et où la femme du capitaine trouve tout ce dont elle a besoin.

Elle s'occupe de la cuisine et du ménage, soigne ses enfants, fait sa lessive... tout cela pendant que le chaland poursuit son chemin.

Les enfants qui doivent aller en classe sont placés dans des pensions-écoles spéciales.

Roland Schweizer, 14 ans et demi.

ÉCLUSES ET PORT

A 9 km. en aval de Bâle, le Rhin forme des rapides infranchissables aux grands chalands. Pour les éviter, une écluse a été construite par la France à Kembs, en même temps qu'une grande centrale hydroélectrique.

Cette écluse est formée de deux bassins placés côte à côte. Le plus grand mesure 185 m. sur 25 m. et peut contenir 1 remorqueur et deux grands chalands ou 4 grands chalands. Le plus petit a une dimension de 100 m. sur 25 m. et peut contenir 2 chalands.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Lac Léman

Buts de promenades nombreux et variés. Les bateaux de la **Compagnie Générale de Navigation** délivrent les **billets collectifs** sans demande préalable. Abonnements kilométriques, **Abonnements de vacances** (7 jours ouvrables) depuis **Fr. 24.—**

Pour tous renseignements, s'adresser à la **DIRECTION A OUCHY-LAUSANNE**, tél. 26.35.35
ou au **BUREAU DE LA COMPAGNIE A GENÈVE**, Jardin-Anglais, tél. 4.46.09.

Le Pays de Fribourg

vous offre de magnifiques buts pour vos courses scolaires.
Utilisez les services des

Chemins de fer fribourgeois

et des

autobus GFM

Parc d'autocars « dernier cri » pour vos excursions.
Fribourg téléphone (037) 2 12 61. Bulle téléphone (029) 2 78 85.

1 h. 30 des Avants
Alt. 1526 m.

COL DE JAMAN

2 heures de Caux
Tél. 6 41 69

Magnifique but de courses pour écoles et sociétés

Restaurant Manoïre ouvert toute l'année - Grand dortoir

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés

P. ROUILLER

Course annuelle 1954

Lac d'Oeschinen Kandersteg

Télésiège

L'Hôtel Oeschinensee

se recommande pour sa bonne cuisine aux prix favorables pour des écoles et des sociétés.

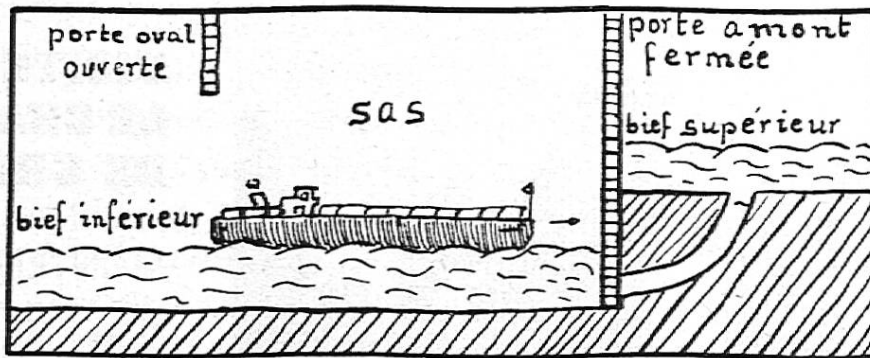
Tél. (033) 9 61 19
D. Wandfluh-Berger, propr.



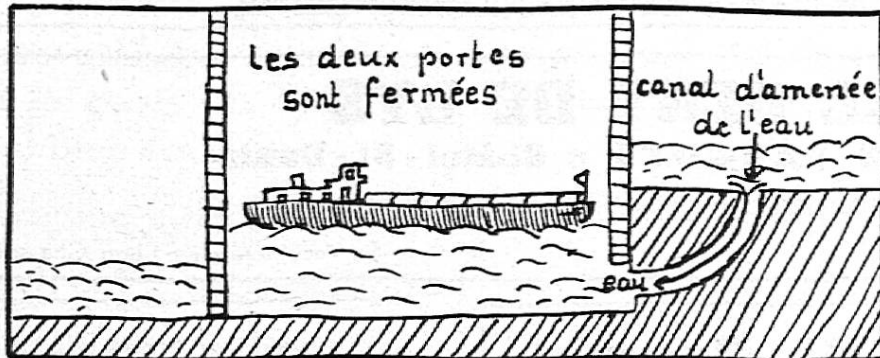
Nos voyages organisés

Projets et devis sans engagement.
Conditions spéciales pour Sociétés,
Ecoles, Pensionnats, etc.

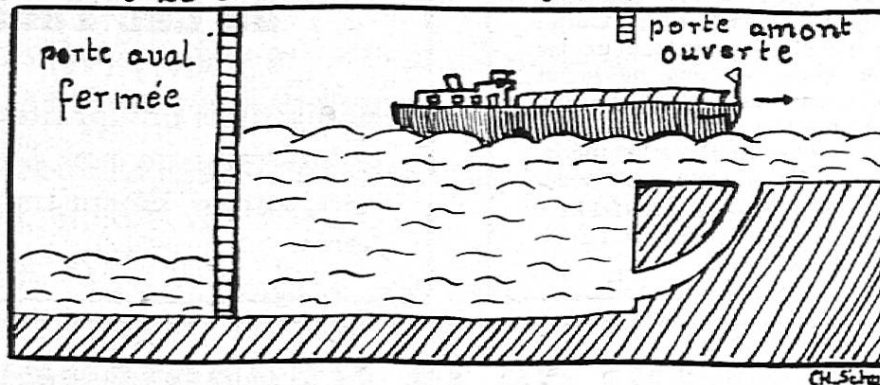
1. Le chaland entre dans l'écluse



2. Le niveau de l'eau monte



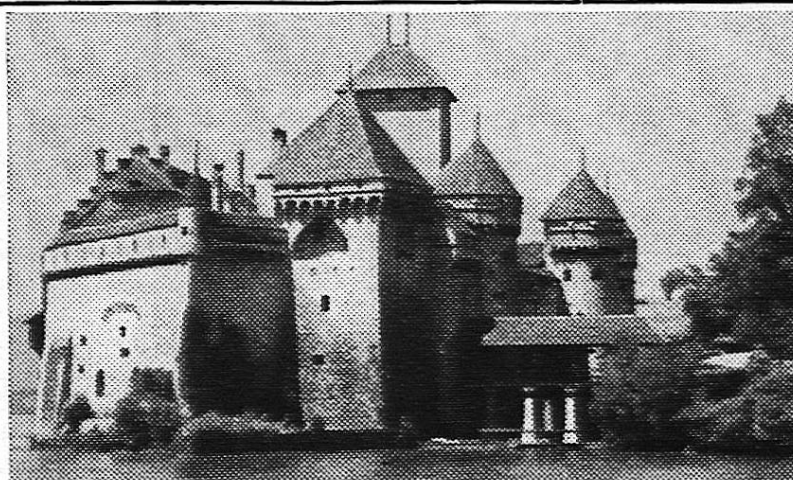
3. Le chaland sort de l'écluse



Le bassin de l'écluse porte le nom de sas. Les extrémités en sont fermées par des portes, dont l'une communique avec le canal aval ou bief inférieur et l'autre avec le canal amont, ou bief supérieur.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?



**VISITEZ
LE CHATEAU
DE CHILLON**

près de
MONTREUX

Entrée gratuite
pour les
classes primaires
officielles

HOTEL DENT DE LYS

LES PACCOTS s/Châtel - St - Denis

Arrangements pour écoles et sociétés

Se recommande : Léon Chassot, tenancier

Tour de Gourze

Altitude 930 m.

Course classique, belvédère idéal sur le lac Léman et les Alpes: accès facile par les gares de Grandvaux, Puidoux ou Cully; une heure de marche agréable pour les deux premières gares et une heure et quart par Cully (un peu plus pénible). Restaurant au sommet; soupe, thé, café (prix spéciaux pour les écoles); limonade, vin, etc. Restauration chaude et froide.

Se recommande : Mme Vve A. BANDERET
Téléphone sous Tour de Gourze 4.22.09
Poste de Riex s/Cully

Pour vos courses d'écoles ou séjours d'été:

**Hôtel
du Lac Tanay**

s/Vouvry (Vs)

40 lits, dans un des sites les plus pittoresques de nos Alpes. Dortoirs, soupes, déjeuners. Prix modérés.

Restaurant de la Barboleusaz

Pension

sur GRYON

Arrêt du train

Al. 1220 m.

Tél. (025) 5.33.37

A. Chappuis, propr.

Rabais pour écoles et sociétés
sur le

Téléférique Riddes-Isérables (Valais)

Le chaland qui remonte le Rhin pénètre par le bief inférieur dans le sas, dont l'eau est au même niveau. La porte amont, bien fermée, empêche l'eau du canal supérieur d'envahir le bassin. Le chaland est immobilisé dans le sas, puis la porte aval fermée aussi. Par un canal souterrain, on laisse alors s'écouler lentement de l'eau du bief supérieur, dans le bassin, dont le niveau monte, élevant le chaland. Quand ce niveau a atteint celui du canal supérieur, la porte amont est ouverte et le chaland peut poursuivre son voyage vers Bâle. L'écluse est donc un ascenseur qui utilise la force de l'eau et élève les chalands de 14,86 m. en une demi-heure.

Pour les bateaux descendant le Rhin, l'opération s'effectue en sens inverse.

Plusieurs grandes villes équipées de ports importants sont situées sur le cours du Rhin. Le port de Bâle est lui-même très moderne et bien équipé :

Il couvre une surface totale de 860 000 mètres carrés.

Les quais ont une longueur de 4470 m.

60 km. de voies ferrées sillonnent le port.

33 installations de grues et 7 aspirateurs de grains déchargent les chalands.

13 silos à céréales et entrepôts peuvent emmagasiner 144 000 tonnes de marchandises.

Les tanks, ou réservoirs à carburants ont une capacité de 180 millions de litres.

En 1949, 10 670 wagons de marchandises chargés et 103 950 vides sont entrés à la gare du port ; 104 380 wagons chargés, 8480 vides en sont sortis.

1000 à 1200 personnes travaillent au port.

Jean-Pierre Pini, 14 ans.
Classe P. Crélerot, Cormoret (J. b.)

Les postes ci-dessous sont à repourvoir à l'Ecole suisse de

Bogotá

(Colombie) par suite du développement de cette institution et de contrats arrivés à échéance :

2 maîtresses primaires,

si possible une romande et une alémanique ;

1 maître secondaire de mathématique et sciences,

si possible alémanique ;

1 maître secondaire pour l'enseignement des langues modernes.

Il devrait pouvoir se charger également de l'enseignement du dessin.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès du Secrétariat du Comité d'aide aux Ecoles suisses à l'étranger, Wallgasse 2, Berne.

Les offres écrites à la main, avec curriculum vitæ, copies de certificats, photographie et références sont à envoyer à la même adresse, jusqu'au **20 juin.**

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

CAFÉ-RESTAURANT

La Buritaz

But idéal pour enfants et sociétés. Situé sur la route Mont-Pèlerin-Chexbres.

R. Testuz-Blumenthal

Vos imprimés

*seront
exécutés
avec goût
par l'*

**Imprimerie
CORBAZ S.A.**

Montreux

Restaurant Major Davel

MORRENS

Son Signal - But idéal de course d'école

Tél. (021) 4 61 16

R. Badertscher-Bolay



Partie pédagogique

L'ORIENTATION SCOLAIRE DES ADOLESCENTS (suite)

Voir « Educateur » du 29 mai

Une ou deux statistiques parmi beaucoup que je pourrai vous donner projetteront une lumière assez crue sur les conditions actuelles du travail des élèves et des maîtres dans la division inférieure de nos établissements secondaires et, plus précisément, dans le plus caractéristique d'entre eux : le Collège.

N'y entre pas qui veut ! Seuls les élèves régulièrement promus de VI^e et VII^e primaire y ont accès ; la possibilité est accordée aux autres de subir des examens d'admission. En fait, on sait ou l'on croit que le Collège est réservé aux bien doués.

En 6 années successives, de 1947-48 à 1952-53, 1444 garçons ont été admis en VII^e du Collège dans les conditions que je viens de préciser ; 280 d'entre eux ont échoué au cours de leur première année d'études : 18 %, en gros 1 sur 5.

280 adolescents qui n'ont pu poursuivre les études qu'ils avaient entreprises, 280 familles dans lesquelles la vie scolaire d'un enfant a été la cause de difficultés de tout genre.

Si l'on confronte les statistiques s'étendant sur l'année qui suit, pour connaître le nombre des élèves entrés en VII^e qui se retrouvent deux ans après en Ve, on arrive à cette constatation : dans celui de nos établissements secondaires qui recrute les meilleurs élèves de l'enseignement primaire, il y a 30 % d'échecs en deux ans.

Enfin, si l'on compare les statistiques d'entrée à celles de sortie, on constate que 40 % des petits collégiens de VII^e achèvent normalement le cycle des études gymnasiales et obtiennent la maturité. 60 % d'entre eux ont bifurqué, se sont arrêtés ou ont échoué.

La situation est encore plus grave à l'Ecole supérieure des jeunes filles où 50 % environ des élèves entrées en VI^e se retrouvent en IV^e année.

Il s'agit là d'un phénomène général ; des statistiques neuchâtoises, vaudoises, françaises et belges donnent des résultats identiques. Elles montrent à l'envi les insuffisances de l'organisation scolaire qui ne s'est pas adaptée aux conditions actuelles de l'éducation des adolescents.

Une enquête poursuivie en 1950-1951, dans 5 grands lycées de Paris, a établi que

31 % des élèves de VI^e ont un an ou plus de retard, retard qui s'accuse d'année en année pour atteindre 55 % en Ire.

Par ailleurs, on constate une diminution progressive du nombre des enfants qui, à l'entrée dans l'enseignement du second degré, étaient en avance sur leurs camarades : 25 % en VI^e, 15 % en Ire. Ce renseignement confirme l'erreur commise par de nombreux parents qui mettent leurs enfants au bénéfice de dispenses d'âge pour gagner une année. En Belgique, les échecs oscillent entre 34 % et 70 %.

A Lausanne, sur 100 enfants entrant au Collège classique à 10 ans, 25 à 30 % seulement, après 6 ans d'études, sont promus au gymnase et les trois quarts de ceux-ci environ arrivent au baccalauréat.

A Neuchâtel, 50 % des élèves entrés au Collège classique quittent cet établissement avant l'achèvement du cycle des études.

Devant de tels chiffres, on peut affirmer que le pourcentage des échecs et des infériorités scolaires dépasse de beaucoup le pourcentage des enfants mal doués faisant partie de l'ensemble de la population scolaire¹.

Il y a une mauvaise adaptation des élèves à l'école et une non moins mauvaise adaptation de l'école aux enfants.

Un problème pédagogique, familial et social, grave et pressant se pose aujourd'hui face à la destinée des adolescents de 12 à 15 ans : celui de l'orientation de leurs études et de leur activité professionnelle ultérieure.

Nous nous sommes cantonnés, jusqu'ici, sur le terrain de l'élimination sans attacher assez d'importance aux incidences d'ordre psychologique et affectif que ce mode de faire comporte : elles dépassent en importance, à cet âge-là et de beaucoup, les problèmes de l'enseignement.

C'est pourquoi, en plusieurs pays, sont actuellement à l'étude ou en voie de réalisation des réformes profondes de la structure traditionnelle de l'organisation scolaire. Elles consistent essentiellement en la création d'un cycle nouveau d'études, appelé cycle d'orientation, qui s'insère entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, cycle d'études ouvert aux adolescents de 12 à 15 ans.

La création d'un tel cycle a pour effet de mettre un terme aux discussions parfois passionnées qui ont mis aux prises instituteurs et maîtres secondaires. Les premiers désireux de garder le plus longtemps possible leurs élèves, les seconds s'opposant à la tendance à « primariser » l'enseignement secondaire. En fait, le problème dit du raccordement n'a jamais été résolu d'une manière rationnelle et ceci principalement pour des raisons historiques qu'il n'est peut-être pas inutile de rappeler.

La construction de l'édifice scolaire n'a jamais été affaire de logique. L'enseignement secondaire ne s'est pas construit comme un étage supérieur ajouté à l'élément de base constitué par l'enseignement primaire, mais, à partir de la Renaissance, il s'est détaché de l'Université, en sous-œuvre pourrait-on dire, pour former l'antichambre de celle-ci.

Par ailleurs, existait déjà à l'époque un enseignement élémentaire fort peu développé, du reste, sans liaison aucune avec lui :

Au cours de leur évolution, ces deux ordres d'enseignement se sont organisés et développés en fonction de leur structure originelle sans aucun souci de se connaître ou de se comprendre. Le résultat de cette croissance anarchique est visible dans tous les pays, ailleurs beaucoup

¹ Oesterrieth. Bruxelles.

plus que chez nous. Citons, à titre d'exemple, les écoles maternelles et les classes primaires attachées aux lycées français, les collèges communaux vaudois en concurrence avec les écoles primaires supérieures ; les Sekundarschulen de nos cantons confédérés, qui n'ont de secondaire que le nom, à côté des Mittelschulen ; et, chez nous, pour une population scolaire de quelques centaines d'enfants — filles et garçons — de 12 à 15 ans : le 7^e degré primaire et les classes de fin de scolarité urbaines et rurales, coexistant avec les divisions inférieures du Collège et de l'Ecole supérieure des jeunes filles, elles-mêmes en compétition avec le Collège moderne et l'Ecole ménagère et professionnelle.

Insérer entre l'enseignement primaire et la division supérieure de nos établissements secondaires conduisant à la maturité une période de triage, de décantation, d'orientation, c'est reculer jusqu'à 15 ans l'âge du choix définitif en matière d'études et de profession, c'est permettre aux adolescents de se rendre compte par eux-mêmes de la nature et de l'intensité des efforts que les études exigent ; c'est assurer beaucoup mieux qu'aujourd'hui et avec plus d'équité la sélection des élites à qui, dès lors, un traitement pédagogique approprié pourra être offert.

A côté des raisons d'ordre social et pédagogique qui ont conduit à préconiser la création d'un cycle d'orientation, il en est d'autres tout aussi valables, voire impérieuses, qui ressortissent à la psychologie et aux résultats obtenus par les généticiens.

Voici de quelle manière s'exprime notre collègue, M. le professeur Jean Piaget :

« L'évolution interne de l'individu ne fournit qu'un nombre plus ou moins considérable, selon les aptitudes de chacun, d'ébauches susceptibles d'être développées, annihilées ou laissées à l'état inachevé. Mais ce ne sont que des ébauches et seules les interactions sociales et éducatives les transformeront en conduites efficaces ou les anéantiront à tout jamais.

» Le droit à l'éducation est donc, ni plus, ni moins, le droit de l'individu à se développer normalement, en fonction des possibilités dont il dispose, et l'obligation, pour la société, de transformer ces possibilités en réalisations effectives et utiles »¹...

« Le développement intellectuel et moral normal, dans les sociétés les plus civilisées ne s'achève que vers 15 ans. C'est vers 15 ans, en particulier, qu'il devient possible de déceler avec quelque précision les aptitudes différenciant les individus les uns des autres tandis que, auparavant, toute orientation reste aléatoire et risque de négliger des potentialités importantes. Il est donc nécessaire, si l'on ne pense qu'au bien des élèves et de la société, d'assurer un enseignement général du second degré jusqu'à cet âge moyen en laissant ouvertes les questions d'acheminement professionnel, ce qui permet d'acquérir une connaissance suffisante de chaque élève et facilite son orientation définitive au terme

¹ J. Piaget : Le droit à l'éducation dans le monde actuel. P. 14. Librairie du Recueil Sirey. Paris.

de cette scolarité commune »¹. Donner aux adolescents entre 12 et 15 ans la possibilité de découvrir et de reconnaître leurs moyens et les limites de ceux-ci, leurs aptitudes et leurs capacités par rapport à celles de leurs camarades dans une organisation scolaire qui favorise la connaissance de soi-même, telle est la raison d'être d'un cycle d'orientation. Il s'agit donc de favoriser au mieux la solution d'un problème humain dans un cadre scolaire convenable, soit la création d'établissements sous direction unique, organisés en sections parallèles dans le même corps de bâtiments, de telle manière qu'il soit loisible à chacun, au vu de ses expériences, de passer sans difficulté d'une section à une autre, la décision définitive quant à l'avenir scolaire intervenant à la fin du cycle d'orientation, soit à 15 ans.

Par exemple, dans le même établissement, répartition des élèves de classes d'âge déterminées : 12 à 15 ans, dans les compartiments que voici : section avec latin, section avec une langue vivante, section sans apprentissage d'une seconde langue, enfin section pratique. A la fin de la 1^{re} année et de la 2^e année, passages dans une autre section sur le vu du travail et des aptitudes. Passage avec promotion au degré supérieur : passage, promotion résultant de l'orientation. Une telle structure s'apparente à celle de l'Université. Tout étudiant, au cours de ses études peut changer d'objectif et adapter son effort à ses capacités ; renoncer à tel type de licence pour en choisir un autre, voire même changer de Faculté.

Il y a là une décision qui s'impose à chaque intéressé à même de se convaincre de ce dont il est capable. On peut même considérer comme une marque d'intelligence et non comme un déshonneur le fait de changer d'objectif au lieu de s'obstiner. Du reste, les études terminées, le maître de latin et celui de géographie, le maître de mathématiques, celui de comptabilité se retrouveront sur pied d'égalité devant les mêmes élèves et dans les mêmes établissements.

(A suivre)

R. Dottrens.

BIBLIOGRAPHIE

Jeux pour les petits curieux, par Mme Guillemin-Maréchal, illustrations de M. Joly, chez l'auteur, institutrice retraitée, rue J.J. Dalphin 7, Carouge-Genève. Vol. de 31 pages, format 24 × 32 cm. Prix : fr. 4.—.

Première partie d'une méthode active pour apprendre à voir, colorier, lire, réfléchir et compter, cet album aidera les mères qui veulent préparer leurs enfants à l'école primaire, et rendra des services aux maîtresses d'école enfantine ou de la première année du degré inférieur. Il s'agit d'une méthode globale qui certainement doit enchanter les petits enfants ; de nombreuses mamans ont déjà exprimé leur satisfaction à constater l'intérêt spontané qu'éveille cette manière de présenter l'initiation à la lecture.

¹ J. Piaget : Le droit à l'éducation dans le monde actuel, P. 19. Unesco. Collection Droits de l'homme,



Conditions de faveur pour membres de la Société Pédagogique de la Suisse Romande contractant des assurances individuelles et de responsabilité professionnelle



POUR TOUTES VOS CHAUSSURES

CHAUSSURES
A L'ÉTOILE VEVEY
ED. NICOLE S.A.

Tél. 5 10 84

Le plus grand choix de la région



PAPETERIE DE ST-LAURENT

Charles Krieg

Tout pour les travaux manuels

21, rue St-Laurent

LAUSANNE

Téléphone 23 55 77

La Pouponnière Lausanne

Av. de Beaumont 48 Tél. 22.48.58

Ecole cantonale de puériculture
placée sous le contrôle de l'Etat

forme :

des infirmières d'hygiène
maternelle et infantile,
des gardes d'enfants,
des futures mères de famille
expérimentées.

★

Institution reconnue par
l'Alliance suisse des infirmières
d'hygiène maternelle
et infantile.

★

Age d'admission : 19 ans.
Renseignements et prospectus
à disposition.

★

Travail assuré par l'Ecole

Demandez partout

« ARKINA »

Eau minérale merveilleuse

A l'enseigne de la
Lampe Eternelle

vous trouverez
un cadre accueillant

★

**Un bon vin
et des spécialités au fromage**

E. PAUTEX

Caroline 1

Lausanne

COURS D'ALLEMAND à Winterthur

La ville de Winterthur organise pendant les vacances, soit du 12 juillet au 21 août 1954, des cours d'allemand pour étudiants et étudiantes des écoles moyennes et supérieures de langue étrangère. Ecolage Fr. 264.— à Fr. 498.— (y compris pension complète pour trois à six semaines). Inscription Fr. 6.—.

Pour prospectus et informations s'adresser à M. E. Wegmann, Palmstrasse 16, Winterthur. Inscriptions jusqu'au 1er juillet 1954.